

# NUMÉRIQUE

39<sup>e</sup> Congrès FNCCR - Juin 2024 - BESANÇON

Table ronde 2 - Mercredi 26 juin 2024 - 10h45

## LA FABRIQUE DES TERRITOIRES CONNECTÉS ET DURABLES

### INTERVENANTS



Animation par Ariel GOMEZ

**Thomas DUDEBOUT**

Vice-président de l'Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne (USEDA)

**Philippe LE GRAND**

Président d'InfraNum

**Patrick MOLINOZ**

Vice-président en charge des transitions numériques, Région Bourgogne-Franche-Comté

**Gaël SERANDOUR**

Directeur adjoint des investissements numériques, Caisse des dépôts

**Frédéric SITBON**

Vice-président du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC)

#### Ariel GOMEZ

Bonjour à toutes et à tous. Je suis Ariel Gomez, rédacteur en chef de Smart City Mag. Le sujet de cette table ronde, les territoires connectés et durables et la manière dont ils sont fabriqués, n'est pas nouveau, mais semble prendre de la vitesse et de l'importance depuis 2023. Un nombre croissant de collectivités se lancent dans la transformation numérique et dans la transition écologique de leur territoire afin d'améliorer la qualité de vie de leurs habitants, d'optimiser leurs ressources et de remplir les objectifs environnementaux pour contribuer à rendre notre planète plus vivable. **Comment ces projets se construisent-ils ? De leur diversité, nous voyons émerger quelques lignes de force communes, comme le besoin d'avancer pas à pas, main dans la main, avec pragmatisme et en gardant la maîtrise sur les solutions numériques déployées et les données territoriales utilisées. À l'avenir, comment généraliser et mutualiser les projets de territoires connectés et durables ? Pour quels cas d'usage ? Avec quelles ressources ?**

C'est ce que nous allons voir et tenter de comprendre en compagnie de **Patrick MOLINOZ**, qui est Vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge des transitions numériques et de l'innovation, **Frédéric SITBON**, qui est Vice-président du SIPPEREC et Maire adjoint d'Asnières-sur-Seine, **Thomas DUDEBOUT**, qui est Vice-président du Conseil départemental de l'Aisne et Vice-président de l'USEDA, **Gaël SERANDOUR**, qui est Directeur adjoint des investissements numériques à la Banque des territoires, et **Philippe LE GRAND**, le Président d'InfraNum.

Ariel GOMEZ

GAËL SERANDOUR, VOUS INTERVENEZ DANS LE DOMAINE DES TERRITOIRES CONNECTÉS ET DURABLES À TRAVERS VOS CONTACTS AVEC LES COLLECTIVITÉS ET AVEC LES ENTREPRISES INNOVANTES CONTRIBUANT À CE PHÉNOMÈNE. QUEL EST VOTRE REGARD SUR LA DYNAMIQUE DE CES PROJETS ? A-T-ON CONSTATÉ UNE FORTE AUGMENTATION ? QUELLE EST SON AMPLEUR ?

Gaël SERANDOUR



Nous sommes opérateurs d'un certain nombre de programmes d'investissement d'avenir pour le compte de l'État et nous apportons des financements aux collectivités territoriales à travers des prêts de long terme, notamment dans le domaine de l'énergie. Quelques années auparavant, les élus et les services avaient beaucoup d'interrogations. Ils voulaient se projeter, mais ne savaient pas toujours comment procéder. Ce n'est plus le cas aujourd'hui où nous constatons une multiplication de réalisations variées. Ainsi, nous comptons **25 projets lauréats parmi plus de 60 candidatures reçues dans le domaine de l'intelligence artificielle ou des territoires connectés et durables**. Par ailleurs, certains projets ont réussi à émerger sans s'appuyer sur une recherche de subvention. Je pense notamment au cas de Nevers, de Nantes et de la région Occitanie. Ces chiffres sont à comparer à ceux des premiers appels à projets effectués en 2022 pour lesquels nous comptons 5 lauréats pour environ 10 candidats. Dès 2023, on observait déjà une plus grande maturité, une expertise plus importante et une meilleure organisation des consortiums.

En matière de dynamique, nous avons également vu des liens se tisser entre, d'une part, les startups et les PME françaises, et d'autre part, les entités publiques, autour de la réalisation de projets. Ce phénomène était moins répandu 3 ans auparavant. En outre, des entités d'expertise publiques ou de recherche comme des centres de recherche, des universités, le CNRS, le BRGM, et le CEREMA, sont désormais associées aux projets de manière plus importante.

Ariel GOMEZ

THOMAS DUDEBOUT, VOUS AVEZ DÉPLOYÉ UNE BELLE INFRASTRUCTURE POUR LA FIBRE SUR VOTRE TERRITOIRE ET VOUS AVEZ MIS EN PLACE UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCESSIBILITÉ ET D'USAGE DU NUMÉRIQUE. Y A-T-IL EU UN DÉCLIC PARTICULIER QUI VOUS A FAIT CHANGER DE FOCALISATION DES INFRASTRUCTURES VERS LES SERVICES ?

Thomas DUDEBOUT



Plusieurs étapes nous ont conduits à réfléchir au développement des usages et des services. Le premier sujet pour le département de l'Aisne à l'époque était le déploiement de la fibre dans des territoires situés en zone AMII. L'Aisne compte 800 communes et près de 600 000 habitants. Il s'agit d'un territoire très rural. Seuls 3 territoires ont été identifiés dans les zones AMII, ce qui signifie que pour 95 % du territoire, aucun projet n'avait été défini. Nous nous interrogeons donc sur la manière de déployer l'infrastructure. Nous nous sommes appuyés sur l'USEDA, un syndicat d'énergie qui a une connaissance très fine du territoire et dans lequel sont très fortement impliqués les élus locaux.



## **Thomas DUDEBOUT**

Le numérique étant un sujet très vaste, il nous fallait des outils pour accompagner son déploiement. **Nous nous sommes donc dotés d'un Schéma départemental d'aménagement numérique et d'un Schéma départemental des usages et services numériques.** Ce SDUSN comprend plusieurs catégories :

- E-administration : modernisation d'une collectivité par des voies de dématérialisation ;
- E-santé : les questions d'accès aux soins en zone rurale sont très prégnantes dans la population ;
- E-éducation : accompagnement des établissements scolaires ;
- Illectronisme : accompagnement des publics ne possédant pas les compétences numériques de base ;
- Territoires connectés et durables.

Nous avons créé le Conseil départemental du numérique afin de disposer d'un outil de pilotage et de coordination des nombreux acteurs impliqués. Nous nous sommes également appuyés sur l'USEDA pour développer les services.

## **Ariel GOMEZ**

**FRÉDÉRIC SITBON, LE SIPPAREC A ÉTÉ PIONNIER DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE AU NIVEAU FRANCILIEN. QUEL EST LE NIVEAU DE COMPLÉTUDE DU RÉSEAU FIBRE ? COMMENT CETTE THÉMATIQUE S'ARTICULE-T-ELLE AVEC CELLE DES TERRITOIRES CONNECTÉS ET DURABLES ?**

## **Frédéric SITBON**



Le SIPPAREC est le premier syndicat de l'énergie et du numérique en Île-de-France. Le nombre de prises

avoisine les 50 000 aujourd'hui. Le SIPPAREC est l'autorité concédante de 13 réseaux câblés, déployés sur 43 communes :

- 15 villes pour la plaque nord.
- 17 villes pour la plaque sud.
- 11 réseaux transférés au SIPPAREC ;

Aujourd'hui, 540 000 foyers sont raccordés à notre réseau. Nous sommes confrontés à la problématique du mode « Stoc ». Patrick Chaize, Sénateur de l'Ain, a proposé un projet de loi visant à éviter la sous-traitance, car ce mode de fonctionnement a des répercussions négatives sur les raccordements. Nous ne pouvons pas vraiment parler de complétude au SIPPAREC, mais nous avons été pionniers dans ce domaine et avons œuvré au développement de la fibre, qui donne tout son sens à la notion de territoires connectés et durables.

## **Ariel GOMEZ**

**QUEL RÔLE POUVEZ-VOUS JOUER AUPRÈS DE VOS COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES DANS CE DOMAINE ?**

## **Frédéric SITBON**

Le SIPPAREC dispose d'une équipe d'ingénieurs qui travaillent sur ce sujet. En tant que maire adjoint de la ville d'Asnières-sur-Seine, je souhaitais transformer ma commune en Smart City. Il existait deux moyens disponibles : l'appel d'offres ou le recours au SIPPAREC qui regroupe 122 villes adhérentes. Afin d'illustrer mon propos, je souhaiterais vous montrer quelques photographies de ma commune.

Des images sont projetées et commentées.

En premier lieu, nous avons souhaité remplacer les 6 000 points lumineux par des LED afin de réaliser une économie d'énergie de 40 %. Le SIPPAREC nous a apporté son aide pour remplacer les ampoules par des boîtiers connectés. Les données recueillies, notamment le taux de pollution et la densité de circulation, nous permettent de prendre des décisions. Outre la réduction de la consommation énergétique, cette nouvelle technologie nous permet également de développer le plan vélo, puisque le département a validé la réalisation d'une passerelle pour les vélos pour un montant de 8 millions d'euros en s'appuyant sur ces données. Le SIPPAREC apporte donc une précieuse aide à la décision.

**Ariel GOMEZ**

**PATRICK MOLINOZ, LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, EN PARTENARIAT AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DU NUMÉRIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (ARNIA) ET LA SOCIÉTÉ UPCITI SONT LAURÉATES DE L'APPEL À PROJETS « TERRITOIRES INTELLIGENTS ET DURABLES » LANCÉ PAR L'ÉTAT DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE « FRANCE 2030 ». CETTE DISTINCTION EST-ELLE UN ACCOMPLISSEMENT OU LE DÉBUT D'UNE STRATÉGIE NUMÉRIQUE ET DURABLE POUR LES COLLECTIVITÉS DE LA RÉGION ?**

**Patrick MOLINOZ**



Il ne s'agit ni d'un début ni d'un aboutissement. Ce projet s'inscrit dans une stratégie portée par la Région depuis 2015. La Bourgogne-Franche-Comté est très rurale. Elle compte 3 900 collectivités, dont 98 % ont moins de 3 500 habitants. À l'exception de Dijon et Besançon, toutes les villes ont moins de 50 000 habitants. Le rôle de la Région comme stratège est donc beaucoup plus important que dans des régions plus urbaines, où les collectivités disposent d'autres moyens d'ingénierie, de réflexion et de projection. Nous avons d'abord adopté une stratégie régionale d'aménagement numérique. À mon arrivée, la question des infrastructures n'avait plus d'intérêt. Elle était réglée, dès lors qu'elle était décidée politiquement et a priori financée. En Bourgogne-Franche-Comté, le déploiement était assuré par les départements. La Région s'est contentée d'apporter les financements. **Le vrai défi consiste à développer des usages utiles à l'intérêt général, à notre efficacité de décisionnaire public et au tissu économique, notamment les secteurs de l'éducation et de la culture, ainsi que le**

**développement des entreprises.** En parallèle, nous avons décliné une politique publique des usages numériques en mobilisant plusieurs millions d'euros afin d'inciter certains territoires à s'engager dans des démarches de territoires intelligents. Nous avons candidaté dans le cadre de cet appel à projets spécifique en lien avec un acteur privé et le soutien de la Banque des territoires. Nous portons un projet qui s'adresse à des collectivités de tailles diverses afin de développer des usages qui pourront être répliqués. À partir de la fin de cette année, nous nous engagerons à définir un nouvel outil stratégique, une stratégie régionale de la donnée et de l'intelligence artificielle.

**Ariel GOMEZ**

**PHILIPPE LE GRAND, VOUS ÊTES PRÉSIDENT D'INFRANUM. LA FILIÈRE REPRÉSENTÉE PAR INFRANUM S'EST D'ABORD STRUCTURÉE AUTOUR DU HAUT DÉBIT, PUIS DU TRÈS HAUT DÉBIT ET DE LA FIBRE. QUELLE EST LA PLACE DE CETTE FILIÈRE AU SEIN DES TERRITOIRES CONNECTÉS ET DURABLES ?**

**Philippe LE GRAND**



InfraNum est une fédération qui regroupe l'ensemble des industriels en lien avec les infrastructures numériques, à savoir les opérateurs commerciaux, les opérateurs d'infrastructures, les équipementiers, les constructeurs exploitants, les mainteneurs de réseaux, les organismes de formation et les fonds d'investissement, afin d'appréhender le sujet des infrastructures numériques. Dès notre création en 2012, nous avons accompagné le plan France Très Haut Débit. Nous sommes la réponse industrielle à ce plan national.

## Philippe LE GRAND

Au fil du temps, nous nous sommes impliqués massivement dans le développement des territoires connectés et durables. L'innovation est localisée dans les territoires, pourvu qu'il existe une réponse industrielle. Nous travaillons au quotidien sur ces sujets. De nombreuses entreprises ont pivoté et intégré la notion de territoires connectés et durables à leur plan de développement stratégique en anticipant sur la réalité. Gaël SERANDOUR indiquait qu'il avait constaté une plus grande maturité des projets qui émergent dans les territoires. Cette maturité est récente. Cela fait plusieurs années que les entreprises d'InfraNum tentent de bâtir une réponse appropriée aux enjeux territoriaux sous-tendus par les territoires connectés et durables. Nous cherchons à évaluer les dividendes pour la population et pour les collectivités.

Ces dividendes sont de trois types :

- dividende environnemental ;
- dividende économique ;
- dividende démocratique : améliorer la capacité d'agir des élus et la capacité de la population à communiquer.

**La filière travaille en structurant une approche qui permet de faire émerger une offre satisfaisante et complète par un travail coopératif. Nous apportons également une aide à la sensibilisation pour améliorer la compréhension des attentes des territoires et des collectivités. Nous travaillons également à définir des modalités d'interventions pertinentes pour permettre l'éclosion des projets dans un cycle relativement court. L'approche de la filière est extrêmement enthousiasmante.** Plus de 60 entreprises participent à la commission des territoires connectés et durables brillamment présidée par Bertrand Blaise. Près d'un tiers de nos entreprises sont directement concernées et impliquées au quotidien dans les travaux que nous conduisons pour essayer de proposer une offre de valeur qui répond aux besoins émergents.

## Ariel GOMEZ

**DEPUIS QUELQUES ANNÉES, VOUS ÊTES L'AUTEUR AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES ET LA FNCCR D'UN OBSERVATOIRE DU TRÈS HAUT DÉBIT, QUI EST DEvenu L'OBSERVATOIRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES. QUELLES SONT LES PRINCIPALES CONCLUSIONS DU RAPPORT SUR CE THÈME ?**

## Philippe LE GRAND

**L'observatoire du très haut débit consacrait relativement peu d'importance aux territoires connectés et durables. Nous avons donc souhaité réaliser un observatoire à part entière sur cette thématique, en partenariat avec la Banque des territoires et la FNCCR.** Nous travaillons tous ensemble de manière intensive à la parution de ce travail chaque année. Les conclusions de notre dernier rapport, qui est sorti en janvier 2024, sont les suivantes :

- Le niveau de maturité des projets s'est beaucoup élevé. Auparavant, les POC visaient à évaluer les apports des territoires connectés et durables. Désormais, ils précèdent des lancements massifs ;
- La dimension globale des projets connectés est beaucoup mieux appréhendée. Par le passé, de nombreux élus ne disposaient pas d'indicateurs de mesure. Aujourd'hui, les indicateurs clés sont connus dès le début ;
- La transversalité des projets est mieux appréhendée. L'approche transversale pour la répliquabilité des projets fait partie intégrante des réflexions des élus avec lesquels nous travaillons. Cette évolution très prometteuse suggère que les projets seront répliquables et que nous pourrions mettre à profit les premières réalisations.

## Ariel GOMEZ

**THOMAS DUDEBOUT, COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS LA NOTION DE TERRITOIRES CONNECTÉS ET DURABLES ? PAR AILLEURS, QUELLE EST LA FEUILLE DE ROUTE DE L'USEDA EN LA MATIÈRE ?**

## Thomas DUDEBOUT

Notre action a commencé en 2009 en prenant connaissance de notre bilan carbone. Nous avons alors décidé de réaliser des économies d'énergie. Nous avons d'abord réalisé des investissements pour développer la télégestion du chauffage. Ces investissements, qui ont été amortis en deux ou trois ans, ont permis des économies de 30 %. Par la suite, nous avons mis en place des capteurs permettant d'identifier les fuites d'eau sur le réseau. Nous avons réfléchi aux outils que nous pourrions proposer aux communes. Certaines propositions concernaient des armoires connectées permettant la télégestion de l'éclairage public. À cet effet, **Thomas BERTANIER et Olivier GUILBAUD de l'USEDA ont développé une plateforme, un hyper-viseur, en lien avec les élus locaux.**



## Thomas DUDEBOUT

L'application USEDAROC est accessible depuis tout appareil connecté à internet, y compris les smartphones. Cet outil équipe désormais 550 communes. 3 400 armoires connectées ont été installées. Nous proposons également aux communes de télégérer leur chauffage et d'identifier les fuites d'eau à l'aide de compteurs. En outre, nous avons reçu certaines demandes spécifiques. Un syndicat de traitement des déchets nous a ainsi sollicités pour l'aider à optimiser sa collecte du verre dans les points d'apport volontaire. L'USEDA s'attache à être au plus près des besoins des collectivités à travers un dialogue avec les élus. Nous sommes capables de mesurer les flux de personnes et de véhicules. Vous pouvez découvrir le démonstrateur mobile et tous les outils proposés par l'USEDA en vous rendant au stand Territoires d'énergie Hauts-de-France.

## Ariel GOMEZ

FRÉDÉRIC SITBON, EXISTE-T-IL UN SUPPORT POUR ACCOMPAGNER DANS CETTE DÉMARCHE LES COLLECTIVITÉS QUI DISPOSENT D'UN SAVOIR-FAIRE ET D'UNE INGÉNIERIE PLUS RESTREINTS ?

## Frédéric SITBON

Les outils évoqués par Monsieur DUDEBOUT sont également proposés dans notre territoire par le SIPPAREC. Nous avons commencé notre action en travaillant sur la vidéoprotection. En 2014, nous avons lancé un appel d'offres pour développer une application sur smartphone. En raison de la faillite de la société à l'origine de cet outil, nous avons fait appel au SIPPAREC pour développer une application de remplacement. **En ce qui concerne l'éclairage public, nous disposons d'un outil qui permet de réduire automatiquement de 80 % l'intensité lumineuse de l'éclairage quand personne n'est à proximité.** Le conseil du SIPPAREC est essentiel au déploiement de toutes les solutions mises à la disposition des élus et des collectivités.

## Ariel GOMEZ

GAËL SERANDOUR, POURRIEZ-VOUS RAPPELER LES PROGRAMMES PILOTÉS OU COPILOTÉS PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, ET LA BANQUE DES TERRITOIRES QUI SONT DIRECTEMENT LIÉS À LA THÉMATIQUE DES TERRITOIRES CONNECTÉS ET DURABLES ?

## Gaël SERANDOUR

Je vais rebondir sur l'intervention précédente. Cette table ronde compte des élus et des territoires qui sont relativement pionniers et très avancés. Toutefois, il existe encore de nombreuses communes qui ignorent comment s'engager dans cette voie. C'est pourquoi la Banque des territoires propose **un parcours digital visant à aider les services et les élus à s'emparer de cette thématique.** Nous accompagnons actuellement environ 20 collectivités. Ainsi, l'agglomération de Montargis a engagé une réflexion concernant la construction d'une piste cyclable sur son territoire. Il fallait en premier lieu cerner l'apport de la donnée territoriale à ce projet. Nous effectuons des actions de formation portant sur les compétences socles et de la pédagogie avant d'engager des actions d'ingénierie et de co-financement. 15 ans auparavant, la Caisse des dépôts et consignations a accompagné presque 80 % des schémas directeurs d'aménagement numérique des collectivités. De la même manière, nous pouvons maintenant accompagner en co-financement des schémas des usages et des schémas de montage juridique, qui constituent une étape intermédiaire entre la formation et la mise en œuvre du projet. La Caisse des dépôts et consignations est également porteuse d'investissements. Nous avons récemment annoncé un investissement dans la PME vorteX-io, qui propose un système basé sur un réseau de capteurs et une plateforme de visualisation et d'alerte sur internet afin de répondre aux enjeux liés aux risques d'inondation et de sécheresse. Cet outil permet de suivre la turbidité, les niveaux et la fluidité des rivières et des cours d'eau dans une logique de prévention, et complète le système Vigicrue des préfectures nationales, qui ne couvre qu'une petite partie des grandes rivières. Enfin, nous accompagnons les 25 projets lauréats France 2030. Nous avons conçu une offre de prêt Intracring qui permet d'accompagner des communes et des syndicats sur le long terme.

**Ariel GOMEZ**

**L'INTRACTING MONTE-T-IL EN PUISSANCE, NOTAMMENT EN RAISON DE LA DIMINUTION DU FONDS VERT QUI A PERDU 400 MILLIONS D'EUROS EN 2024 ET QUI PERDRA UN MILLIARD D'EUROS EN 2025 ?**

**Gaël SERANDOUR**

**Le dispositif d'Intracting permet d'accompagner les syndicats et les collectivités dans la réalisation de travaux de performance énergétique des bâtiments et infrastructures publiques permettant de générer des économies d'énergie immédiates.** Cet instrument a été conçu en tenant compte de la capacité de remboursement des collectivités. Cela nous a amenés à réfléchir à la création d'une plateforme de financement s'inspirant de ce mécanisme à destination des industriels et des PME qui souhaitent améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments. Dans ce cadre, la Banque des territoires mobilise immédiatement les fonds requis. Le remboursement est effectué petit à petit en s'appuyant sur la réduction de la facture énergétique liée aux travaux réalisés.

**Ariel GOMEZ**

**CE MODE DE FINANCEMENT EST-IL EN PROGRESSION AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS ?**

**Gaël SERANDOUR**

Près de cent prêts Intracting ont été octroyés. La souscription à cette offre est diversement répartie à travers le territoire.

**Ariel GOMEZ**

**PATRICK MOLINOZ, LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ EST LA SEULE RÉGION À FIGURER DANS CETTE VAGUE D'APPELS À PROJETS. LES AUTRES LAURÉATS SONT UNE MÉTROPOLE ET DES DÉPARTEMENTS. QUEL EST LE RÔLE PRINCIPAL DE LA RÉGION DANS CETTE DÉMARCHE ? S'AGIT-IL DE FINANCER, FÉDÉRER, COORDONNER OU PILOTER ?**

**Patrick MOLINOZ**

Tous ces volets sont à considérer. Malgré les évolutions favorables dans ce domaine, je tiens à rappeler que 90 % des communes françaises ont moins de 3 500 habitants. Un peu plus de 1 000 communes comptent plus de 10 000 habitants. Ces données permettent de situer les capacités d'ingénierie, de réflexion et de projection dans des domaines d'une grande complexité. Le problème majeur des collectivités réside

dans le manque de ressources humaines compétentes. Ces ressources sont rares et chères. À titre d'exemple, nous avons publié un poste en proposant une rémunération annuelle de 90 000 euros. Malheureusement, le candidat que nous avons retenu avait fixé des exigences salariales à 140 000 euros par an. La Région doit coordonner les grandes collectivités. Les petites collectivités n'ont pas les ressources suffisantes. **Dans le domaine du numérique, de l'intelligence artificielle, de la gestion de la donnée et des nouveaux usages, il est essentiel que les grandes collectivités ou les syndicats puissent mutualiser et offrir des solutions à ceux qui n'en ont pas.** C'est pourquoi nous finançons et tentons de coordonner et d'impulser. Toutefois, le niveau de conscience des enjeux dans les petites collectivités est encore balbutiant. À titre d'exemple, nous avons beaucoup de difficulté à sensibiliser ces communes à la cybersécurité, qui est pourtant devenue l'une des questions cruciales. La prise de conscience que devrait susciter la directive NIS 2 est loin d'être encore suffisante. On peut craindre des fractures territoriales et sociales qui auront des effets politiques certains.

**Ariel GOMEZ**

**EN CE QUI CONCERNE LA MUTUALISATION, FRÉDÉRIC SITBON, LE SIPPEREC PROMEUT-IL ET ORGANISE-T-IL LE PARTAGE D'EXPÉRIENCE ENTRE LES COMMUNES LES PLUS AVANCÉES ET LES PLUS NOVICES ?**

**Frédéric SITBON**

Oui, la mutualisation est un aspect clé. 122 villes adhèrent au SIPPEREC, ce qui représente presque toute l'Île-de-France. Ces nombreux adhérents fondent la puissance de ce syndicat. **Nos commissions numériques permettent d'analyser et de partager les expériences des différentes communes, ce qui présente l'avantage de réduire les coûts.** Il me semble que l'un des rôles des syndicats est de mettre en relation leurs adhérents afin que tous puissent bénéficier de l'expérience des autres.

Ariel GOMEZ

PHILIPPE LE GRAND, TROIS COLLECTIVITÉS ONT TÉMOIGNÉ À PROPOS DE LEUR PROJET AVEC DES DEGRÉS DE DÉVELOPPEMENT ET DES DEGRÉS DE SENSIBILISATION DIVERS. QUELS SONT LES ATOUTS DES ACTEURS DE LA FILIÈRE REPRÉSENTÉS PAR INFRANUM POUR ACCOMPAGNER CE MOUVEMENT ET S'ADAPTER À CETTE DIVERSITÉ ?

Philippe LE GRAND

Malgré cette diversité, on discerne bien les points de convergence dans les interventions des élus de cette table ronde. Deux mots me semblent à souligner : stratégie et mutualisation. Les projets actuels s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie territoriale, formalisée si possible dans un SDUSN, qui permet de poser les jalons et guider l'action publique. Par ailleurs, les projets ne peuvent être pensés que dans leur répliquabilité, mais aussi globalement dans la mutualisation des compétences et des approches. Il s'agit d'un gage de succès. C'est ainsi que se sont construits les succès dans l'aménagement numérique des territoires et dans l'aménagement numérique de la France. **Le succès français est issu des territoires, notamment parce que les collectivités ont su s'organiser entre elles. Il faut maintenir, reproduire, voire étendre cette capacité des collectivités à se regrouper, car on voit bien que les approches sur l'éclairage public, sur l'eau, sur le traitement des ordures ménagères, etc., sont aujourd'hui verticalisées dans des structures publiques qu'il convient de faire travailler ensemble dans une approche mutualisée sur l'aménagement numérique des territoires.** La France et la filière ont un atout : l'histoire du plan France Très Haut Débit. L'État, les collectivités et les industries se sont regroupés autour d'un objectif commun. Il s'agit encore d'une très belle aventure qui a permis à la France de se différencier au niveau international. Nous étions 15 ans auparavant loin d'être renommés pour la qualité de nos infrastructures numériques. Aujourd'hui, nos entreprises exportent massivement dans de nombreux pays, y compris dans des pays développés. Ainsi, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie bénéficient des ressources de notre filière. 25 % des prises ont été déployées avec le concours de nos entreprises. Nous disposons de cette expérience, de cette capacité à travailler ensemble et les compétences induites par le plan Très Haut Débit. C'est un phénomène keynésien. Outre la plus-value dégagée par l'investissement qui crée un service,

la productivité, la qualité et la créativité des entreprises créent la valeur qui est exportable et reproductible sur les territoires connectés et durables. Des entreprises talentueuses ont su se réinventer et capitaliser sur leur savoir-faire pour s'engager dans ce marché des territoires connectés et durables, qui concerne plus la couche des services que celles des infrastructures. Nous sommes capables d'échanger avec les collectivités, de traduire localement une approche nationale et de travailler ensemble. C'est l'histoire qui forge le succès de demain. J'aimerais que l'on se souvienne un peu plus du passé, même s'il semble relativement lointain.

Ariel GOMEZ

PATRICK MOLINOZ, QUEL RÔLE L'ARNIA JOUE-T-ELLE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS QUI SOUHAITENT LANCER DES PROJETS DE TERRITOIRES CONNECTÉS ET DURABLES ?

Patrick MOLINOZ

C'est une histoire naissante. Cet opérateur public de services numériques, qui a été créé dans la région Bourgogne avant la fusion, compte 1 800 adhérents, principalement sur le territoire de l'ex-Bourgogne, avec une entrée compliquée sur le territoire de l'ex-Franche-Comté et qui se passe relativement bien dans le Jura. En règle générale, les élus n'ont pas une bonne compréhension des sujets numériques. La Bourgogne avait choisi de créer cet opérateur afin d'accompagner les collectivités sur la dématérialisation des marchés publics. La décision de fusionner l'ancienne agence du numérique avec l'ANCT était une erreur, dans la mesure où cette agence fonctionnait parfaitement et était très visible, ce dernier critère étant très important dans une région comme la Bourgogne-Franche-Comté. La mutualisation était pour nous essentielle. Compte tenu de l'importance de la question des usages, nous avons estimé que cette agence devait changer de braquet. L'adjonction du qualificatif « intelligence artificielle » était une affirmation politique au moment où nous l'avons décidé. Nous avons transformé notre ancien GIP pour fonder cette agence, mais nous sommes au début de l'histoire. Je ne dispose pas des moyens suffisants pour aller plus loin. À titre d'exemple, il est très difficile de trouver des data scientists. L'ARNia est fondée sur les notions clés de stratégie et de mutualisation, qui ont également été mises en avant par le Président de l'InfraNum. Il est nécessaire de réfléchir à l'échelle de l'organisation territoriale.



## Patrick MOLINOZ

Nous n'avons pas de vision hégémonique. Il s'agit d'un sujet transverse d'intérêt général qu'il faut dépolitiser. **Dans un territoire rural comme le nôtre, il est indispensable de créer des liens entre les communes de toutes les tailles et les départements afin de trouver la bonne échelle et pouvoir relever les défis qui nous attendent. La bonne intelligence avec les syndicats d'énergie est également nécessaire, puisqu'ils disposent d'un historique et d'une puissance financière non négligeable. L'ARNia n'a pas vocation à se substituer aux syndicats.**

## Ariel GOMEZ

**PHILIPPE LE GRAND, COMPTE TENU DE LA DIMINUTION DU FONDS VERT, EXISTE-T-IL DES INQUIÉTUDES CONCERNANT LE FINANCEMENT DES PROJETS EN LIEN AVEC LES TERRITOIRES CONNECTÉS ET DURABLES ?**

## Philippe LE GRAND

Oui, nous nous sommes émus de cette diminution, qui ciblait, néanmoins, une augmentation de l'enveloppe. Le Fonds vert est un outil formidable pour les projets de territoires connectés et durables. L'ambition environnementale est toujours présente dans tous les projets. C'est pourquoi cette diminution a des effets non négligeables, que j'ai signalés plusieurs fois, notamment devant la Commission numérique du Sénat. Nous espérons néanmoins que cette stratégie et cette ambition soient renouvelées. **On ne peut qu'appeler au maintien de ce Fonds, car il est capital d'intégrer la dimension environnementale aux projets de territoires connectés et durables.**

## Ariel GOMEZ

**GAËL SERANDOUR, PARMIS LES PROJETS DE COLLECTIVITÉS QUE VOUS FINANCEZ, OUTRE LA COHÉRENCE ET LA STABILITÉ, EXISTE-T-IL DES CONDITIONS PLUS DÉTERMINANTES QUE D'AUTRES DANS LE CHOIX DES COLLECTIVITÉS À ACCOMPAGNER ?**

## Gaël SERANDOUR

Les projets de territoires connectés et durables impliquent de plus en plus le traitement de la donnée. Ce traitement est effectué à l'aide de l'intelligence

artificielle ou, du moins, de mécanismes d'apprentissage intervenant sur de grandes masses de données. **Au cours des 6 derniers mois, nous avons donc ajouté un critère portant sur l'évaluation du volume et de la pertinence des données collectées. Il importe en effet de faire en sorte de limiter les ressources consommées pour traiter ces informations.** Je suis d'ailleurs prêt à ce que l'ARNia soit un *sparring partner* sur ce sujet et donne son opinion. À ce stade, nous tentons encore de trouver la bonne matrice ou le bon filtre permettant d'évaluer la frugalité des projets qui nous sont soumis. Les administrations du ministère de la Transition écologique sont également sensibles à cette problématique.

## Ariel GOMEZ

**THOMAS DUDEBOUT, VOUS AVEZ MIS EN PLACE UN MODÈLE ET DES OUTILS EFFICACES ET INNOVANTS. CE MODÈLE EST-IL SUFFISAMMENT ROBUSTE DU POINT DE VUE DE LA CYBERSÉCURITÉ ET DU POINT DE VUE JURIDIQUE ?**

## Thomas DUDEBOUT

Il s'agit aujourd'hui pour nous d'un enjeu majeur. Certaines communes de petite taille se préoccupent peu de ce danger, jugeant, à tort, qu'au vu de leur situation, elles courent peu de risques. En réalité, les outils qu'elles utilisent peuvent être la cible d'attaques. À titre d'exemple, la prise de contrôle de l'USEDAROC permettrait à l'assaillant de couper l'éclairage public dans l'ensemble du département.

Nos techniciens n'étant pas des experts dans le domaine de la cybersécurité, l'USEDA se tourne vers le pôle européen d'innovation basé dans les Hauts-de-France afin de développer des solutions de protection de notre outil. Les notions de mutualisation et d'échelle sont donc cruciales. L'échelle départementale est adaptée au déploiement des outils de manière opérationnelle. Il s'agit d'une échelle de proximité qui permet d'être compris de tous. A contrario, l'échelle régionale ne facilite pas toujours la communication entre des acteurs qui peuvent être relativement éloignés les uns des autres. En revanche, il est indispensable que la région assure la coordination des projets.

Dans notre territoire, l'USEDA joue le rôle d'un poisson-pilote pour l'ensemble de la région. La région organise des échanges entre les départements afin qu'ils partagent leurs expériences.

## Thomas DUDEBOUT

En ce qui concerne le volet juridique, il est important de sécuriser notre outil, qui innove en regroupant en une seule application des fonctions qui existent déjà par ailleurs sur le marché. En outre, nous devons également apporter une sécurité financière. **Nous souhaitons être porteurs du service public et devons donc rester accessibles aux communes qui disposent de peu de moyens financiers. Il nous faut en même temps être capables de réaliser des investissements et de développer nos outils. Le défi consiste à trouver cet équilibre et à le maintenir.** Nous sommes convaincus d'être concurrentiels dans les années à venir.

## Ariel GOMEZ

*Je vous remercie tous pour votre participation.*





SERVICES PUBLICS LOCAUX  
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DES E-COMMUNICATIONS

# 39<sup>e</sup> Congrès FNCCR

DU 26 AU 28 JUIN 2024

BESANÇON - MICROPOLIS



• Crédits photos : Philippe Barbosa